

Lavaveix les Mines



I.P.N.S.

Le mot du maire

M. le Maire, ses conseillers et les membres du personnel communal vous présentent, à vous et à tous ceux qui vous sont chers, leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2015.

Qu'elle nous permette d'instaurer, sur notre territoire, une dynamique de solidarité avec l'implication du plus grand nombre de nos concitoyens pour faire aboutir tous les projets, en cours et à venir, afin de bâtir, ainsi, notre futur.

Sommaire

Animations à Lavaveix les Mines.

Pour le début de l'année.

Infos pratiques.

Pour tous les jours.

Et à l'école ?

La fin de l'année.

La Communauté de Communes.

Les vœux du président.

Des informations.

En page centrale.

Animations à Lavaveix les Mines.

JANVIER

Dimanche 11 : Thé Dansant Sébastien CHAZELLE - Club des Blés d'Or (14 h 30)
Vendredi 16 et 30 - ateliers de danse trad' - Passe à ton voisin

FEVRIER

Vendredi 13 et 27 - ateliers de danse trad' - Passe à ton voisin
Samedi 14 - Soirée choucroute - Comité des Fêtes
Dimanche 22 : Thé Dansant Gégé MUSETTE - Club des Blés d'Or (14 h 30)

MARS

Dimanche 1^{er} : Repas Dansant Nadine POULIER - Club des Blés d'Or
Vendredi 13 et 27 - ateliers de danse trad' - Passe à ton voisin
Dimanche 29 - Loto des écoles - Les écoles

AVRIL

Lundi 6 : "L. Pâques" Thé Dansant Sébastien PERRIN - Club des Blés d'Or (14 h 30)
Vendredi 10 et 24 - ateliers de danse trad' - Passe à ton voisin
Dimanche 19 : Bourse puériculture - Coron's Club

Infos pratiques.

La bibliothèque

Mme Martine Couturier assurera, bénévolement, dans les locaux de l'école maternelle, la gestion de la bibliothèque le mercredi de 14 h à 16 h .



Le secours Catholique



Le secours catholique de Chénérailles est composé d'une équipe de 12 bénévoles.

Ses principales activités sont la commission des aides, la distribution alimentaire et la tenue d'un vestiaire ouvert à tous.

Les jours de permanence de l'équipe sont le 2^e et le 4^e jeudi de chaque mois,
de 10 h à 12 h, rue Saint-Barthélemy (derrière l'école primaire).

La boutique « Côté cœur, Côté mode » vous accueille :

le mercredi de 14 h à 17 h, le samedi de 9 h 30 à 12 h et le 2^e et le 4^e jeudi de chaque mois de 10 h à 12 h.

Chacun peut, pour une somme modique, y acquérir des vêtements et des chaussures en parfait état. L'argent ainsi récolté nous permet d'aider les plus nécessiteux. Quelle que soit votre situation, vous trouverez auprès de notre équipe, un accueil chaleureux et convivial et une écoute bienveillante. Si vous souhaitez donner un peu de votre temps, pour les autres, n'hésitez pas à nous rejoindre en tant que bénévole.

Pour tous renseignements appelez le : **05 55 62 79 11**

Le secours catholique

Nouveau docteur

Avec l'aide de la Communauté de Communes, le conseil municipal a pu faire venir le docteur **POPA** en remplacement du docteur Verneuil qui a bien mérité une longue et bonne retraite.

Le 15 décembre 2014, elle a été officiellement reçue par de nombreux responsables de santé, M. Morançais (président de la Communauté de Communes), M. le Maire, le conseil municipal et de nombreux maires d'autres communes.

CABINET MEDICAL
DR VIOLETA POPA
33, rue du centre

TEL : 05-55-61-06-74 sur RDV
De 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Visite et consultation à domicile



L'eau

Du **19 décembre 2014** au **18 juin 2015**, tous les habitants, associations, collectivités, entreprises ou groupes d'acteurs identifiés sont consultés sur l'aménagement et la gestion des eaux sur le territoire du Bassin Loire Bretagne (des sources de la Loire à l'Océan Atlantique) dont la Creuse, ses affluents et la quasi-totalité des cours d'eau de notre département font partie.

COMMENT DONNER VOTRE AVIS ?
AVANT LE 18 JUIN 2015.

- Répondez sur le site : www.prenons-soin-de-leau.fr
- Formulez une contribution libre sur papier ou par courriel à sdage@eau-loire-bretagne.fr
- Retirez un questionnaire en mairie et vous le renvoyez à l'adresse indiquée.

L'eau vous remercie

Nouveaux horaires

* Le secrétariat de la mairie sera ouvert :

Du lundi au jeudi
de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Le vendredi et le samedi → 
de 8 h à 12 h

* La garderie

Le matin dès 7 h 30
Le soir jusqu'à 18 h 15

Envol en soi

« **Envol En Soi** » est une association Loi de 1901 à **but non lucratif** qui fonctionne grâce à l'engagement d'intervenants bénévoles. Déclarée le 11 mars 2014, l'association a pris son Envol à la rentrée et compte à ce jour 19 adhérents. Les activités ont lieu dans une salle des Galibots mise à la disposition par la municipalité.

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

Méditation guidée /relaxation : les vendredis de **19 h à 20 h**.

Sensibilisation aux Pratiques corporelles de bien-être: les lundis de **14 h 30 à 16 h**, d'autres groupes peuvent être envisagés en fonction des demandes. **Qi Gong** : courant 2015.

ACTIVITES PONCTUELLES

Séances individuelles : reiki ou pratiques corporelles pour les adhérents uniquement.

Réunions, conférences sur des thèmes divers : dernièrement sur la litho thérapie...

Ateliers de conversation français/anglais pour une meilleure communication avec les adhérents anglais.

INFORMATIONS/CONTACTS

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez consulter le site : www.envolensoi.over-blog.com

ou contacter Maryse ROMANET au **05-55-81-41-92** / Elizabeth BOLE au **05-55-51-07-05** le soir.

Envol en soi



Et à l'école ?

Le Noël des écoles

Le conseil municipal et toute l'équipe enseignante remercie chaleureusement les parents d'élèves qui ont repris **l'association des amis de l'école**. Sans eux, l'organisation du spectacle de Noël n'aurait pas été possible. L'équipe enseignante remercie particulièrement Gérard qui s'est occupé de la sonorisation, excellente, du spectacle.

Le conseil municipal teint à remercier l'équipe enseignante pour le spectacle présenté par les enfants. Ces enfants ont bien de la chance de pouvoir compter sur cette équipe.



C'est devant un public très nombreux, comme tous les ans, que les enfants, après la chorale, ont présenté un spectacle retraçant les différentes époques de notre histoire comme ...



Les Gaulois



La Révolution



Jean de la Fontaine



Les Mineurs

La Communauté de Communes.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Suite au renouvellement des conseils municipaux en mars dernier, les 23 membres du conseil communautaire se sont réunis le 17 avril 2014 afin d'élire le Président, les vice-présidents et les membres du bureau.

- **Patrice MORANÇAIS, Maire de Saint-Chabrais, a été réélu à la Présidence.**
- **Jean-Louis FAUCONNET, Maire de Lavaveix-les-Mines, a été élu 1er Vice-Président.**
- **Bernard ROBIN, Maire de Chénéraillles, a été réélu 2ème Vice-Président.**
- **Dominique LATOUR, Maire de Issoudun-Létrieux, a été réélue 3ème Vice-Présidente.**

Durant l'année 2014, la Communauté de Communes de Chénéraillles a réalisé ou engagé plusieurs opérations importantes pour son territoire et ses habitants.

Ateliers de la mine à Lavaveix les Mines

Les travaux sont en cours et devraient être terminés au printemps 2015.

Cabinet médical à Lavaveix les Mines

Bâtiment ex DDE à Chénéraillles destiné à recevoir les services administratifs de la Communauté de Communes et du SICTOM de Chénéraillles

Les travaux ont débuté le 06 novembre 2014. Une entrée des personnels dans ce bâtiment est prévue pour le mois d'avril 2015.

Point à temps

La Communauté de Communes exerce la compétence « point à temps » sur son territoire, qui regroupe 10 communes et plus de 300 kms de voirie. Ce travail est réalisé par les agents du service technique de la Communauté de Communes.

Station- service de Peyrat la Nonière

Propriété de la Communauté de Communes, le fonctionnement de la station est assuré par Mme Patricia BELLANGER, régisseur.

Antenne du Marché au cadran d'Ussel à Chénéraillles

Une 1^{re} réunion d'information a eu lieu le 11 décembre 2013 à l'initiative du GDA d'Ahun et de la Chambre d'Agriculture en présence de M Bruno BUNISSET, Président du marché au cadran d'Ussel.

DORSAL (Fibre optique)

Le Conseil Général et le Conseil Régional ont retenu l'ensemble des actions proposées par la Communauté de Communes dans la cadre du Schéma d'Aménagement Numérique.

Assainissement non collectif

La Communauté de Communes de Chénéraillles a choisi de lancer un programme de réhabilitation en partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Ce programme permet aux particuliers éligibles de pouvoir bénéficier d'une subvention pour remettre aux normes leur système d'assainissement non collectif.

Fiscalité

Sur proposition du Président, l'assemblée délibérante a décidé une nouvelle fois encore, **de ne pas augmenter la fiscalité locale** (CFE, TH, TFNB) et le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, afin de ne pas pénaliser encore plus le pouvoir d'achat des habitants du territoire intercommunal.

Pour autant, la stabilité des taux risque d'être remise en cause dans les années à venir en raison de la baisse drastique des dotations de l'État aux collectivités locales.

Au seuil de cette nouvelle année, je vous présente tous mes meilleurs vœux de bonheur, réussite et d'excellente santé pour vous tous et l'ensemble de vos familles.

Patrice MORANÇAIS
Président de la Communauté de Communes
Conseiller Général de Chénéraillles